



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 9 septembre 2019

Sessione di u 9 di sittembre di u 2019

Rapport N° 2019-31

Raportu N° 2019-31

Rapport du Président de la Chambre des Territoires **Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**

Objet : Travaux de la commission « Economie circulaire »

Oggetu : Travagli di a cummissione « Ecunumia circolare »

Par décision n° 2019-9 du 11 février 2019, il a été créé une Commission Economie circulaire pour permettre aux territoires de participer à la rédaction du plan d'actions en cours d'élaboration par l'Office de l'Environnement, afin d'en faciliter ensuite sa mise en œuvre et favoriser un recueil et une valorisation des bonnes pratiques. Cette commission s'est réunie le 26 juin dernier et ce matin même, 9 septembre.

Lors de la première réunion, ont été désignés comme Président, Monsieur Paul-Joseph CAITUCOLI et comme Rapporteur Monsieur Jérôme NEGRONI.

L'objectif de cette première réunion, dont le compte rendu est joint en annexe, était de préciser les orientations stratégiques à donner aux travaux.

Sur proposition de son Président, il a donc été décidé dans un premier temps, de lancer un appel à projets à partir du travail déjà effectué par l'Office de l'environnement de la Corse et dans un second temps, d'élargir la réflexion à la notion d'économie rurale.

En effet, les territoires ruraux sont confrontés à deux urgences : la gestion des déchets et l'autonomie alimentaire. Par conséquent, pour les aider à faire face à ces deux problématiques, il est important de pouvoir rapidement :

1. Communiquer sur les aides existantes et réfléchir sur celles à venir (future programmation européenne notamment) pour les adapter au mieux au besoin réel ;
2. Valoriser les bonnes pratiques existantes aux niveaux local et européen pour inciter les territoires à se les approprier et/ou bénéficier du retour d'expérience ;
3. Développer une ingénierie de projet pour permettre notamment aux territoires ruraux d'émarger sur les dispositifs existants.

La Commission va donc consacrer ses prochains travaux à la rédaction de propositions en faveur d'appels à projet adaptés aux besoins des territoires, à l'audition de consultants qui présenteront des projets existants et qui pourront aider les collectivités par un apport en ingénierie et à l'audition des Agences et Offices de la Collectivité de Corse pour mieux les impliquer dans la transition vers l'économie circulaire et l'économie rurale.

Vi pregu di dibattene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.